

Sommes-nous en train de créer une tendance, par suite de notre négligence ou de notre insuccès à attirer des immigrants des îles Britanniques, qui modifiera sensiblement avec le temps la position relative des divers groupements? Comme je l'ai dit l'an dernier, ce sera pour le mieux ou pour le pire. Je soulève la question mais je ne dis pas que le Gouvernement devrait nécessairement recourir à un programme d'immigration visant à rendre la répartition fondamentale des éléments ethniques dans notre pays différente de ce qu'elle était il y a 50 ou même 20 ans.

Cela ne veut pas dire que, pour faire venir ici des gens des îles Britanniques, il faille exclure les autres. Cependant, d'après le relevé que j'ai effectué,—si ce relevé est inexact, on voudra bien rétablir les faits, j'imagine,—j'ai noté un changement évident de politique en 1949. Durant la demi-douzaine d'années écoulées depuis, les immigrants qui sont venus au Canada des îles Britanniques ont représenté 26 p. 100 du nombre total d'immigrants, en moyenne. C'est loin du chiffre de 60 p. 100 atteint durant les premières années de notre siècle et loin de la moyenne de 50 p. 100 maintenue pendant près de 50 ans.

Quelle a été la cause de ce changement fondamental de politique en 1949? Pourquoi persiste-t-on dans la même voie? Est-ce un simple hasard ou ce fait peut-il s'expliquer? Je n'ai pas pu obtenir de réponse satisfaisante à ma question il y a un an et, bien que je sois revenu à la charge plus tôt cette année, il se peut que le ministre n'ait pas eu l'occasion de donner des explications. J'ai parcouru avec soin le compte rendu des délibérations du comité des crédits mais, comme je l'ai dit avant cinq heures, il est difficile d'y trouver des renseignements étant donné qu'il n'y a pas de table des matières et que les alinéas ne sont pas divisés suivant les sujets traités. Il se peut donc que certaines discussions sur cette question m'aient échappé.

J'ai trouvé, aux pages 294 à 299 du compte rendu des délibérations du comité des crédits, une discussion sur l'immigration en provenance du Royaume-Uni. Cependant, je n'ai pas trouvé de débat sur l'autre point que j'ai soulevé, pour ce qui est des divisions raciales ou ethniques au sein du Canada.

**M. Hamilton (York-Ouest):** Renseignez-vous auprès de Duncan MacTavish.

**M. Churchill:** Dans les délibérations de ce comité, je n'ai pas trouvé de déclaration du ministre sur le programme du Gouvernement touchant ce point en particulier. J'appuie donc de nouveau là-dessus dans

l'espoir que le ministre pourra éclairer le comité.

**M. Balcom:** Monsieur le président, je voudrais poser une question au ministre au sujet des immigrants arrivant à Halifax et qu'on transporte ensuite ailleurs. Les représentants des services de l'Immigration et des Chemins de fer nationaux s'occupent très bien des immigrants qui arrivent à Halifax. Dès leur débarquement ils sont nourris gratuitement par des travailleurs bénévoles qui s'occupent d'eux. Ils sont, pour la plupart très heureux. J'ai vu, à Halifax des cantines où ils peuvent se procurer des repas à des prix raisonnables, qui sont probablement légèrement inférieurs aux prix courants.

Les immigrants restent quelque temps dans la ville, puis montent dans les trains; en route ils doivent s'acheter des vivres. Pour autant que je sache, ceux-ci ne sont fournis ni sous les auspices des services de l'Immigration ni des Chemins de fer nationaux, mais par une société indépendante qui a acquis ce privilège dans nos trains réguliers.

Je me demande si l'on devrait procéder de cette façon et s'il ne faudrait pas plutôt que les chemins de fer ou le ministère assument la distribution des vivres. J'estime qu'on demande aux immigrants des prix qu'on pourrait qualifier d'exorbitants, par exemple 20c. pour un demiard de lait. S'il en est ainsi pour le lait, la même chose s'applique à tout le reste. Ces nouveaux arrivants dont bon nombre ne comprennent ni notre langue ni notre système monétaire, s'en irritent. La bonne impression de l'accueil reçu au quai d'Halifax s'atténue un peu lorsqu'il se dirigent vers Montréal ou une autre localité du Canada. On peut facilement se rendre compte qu'ils pourraient éprouver des embarras.

Je demanderais au ministre de faire examiner cette question par les hauts fonctionnaires de son ministère pour qu'ils s'efforcent d'améliorer le service que ces gens pourraient recevoir. A ce que je crois comprendre, les aliments qu'ils achètent dans le train, de la société en question, ne sont pas servis dans un wagon-restaurant, mais dans les voitures ordinaires.

**M. Churchill:** Puis-je demander au ministre s'il est disposé à répondre à ma question.

**L'hon. M. Pickersgill:** Oui. S'il n'y a pas d'autres questions, je suis disposé à répondre au député junior d'Halifax et au représentant de Winnipeg-Sud-Centre.

**M. Lennard:** Le représentant de Winnipeg-Sud-Centre et le député junior d'Halifax; tel est l'ordre dans lequel ils ont posé leurs questions.